

## **POINT SUR LA COMMISSION PERMANENTE DU 1ER JUIN 2026**

Lundi 1er juin, la Commission permanente du Conseil départemental s'est réunie afin d'examiner les **37 rapports** inscrits à l'ordre du jour.

A cette occasion, Fatiha Aggoune a interrogé l'exécutif sur les **coupes budgétaires à destination des associations culturelles et sportives**, de l'ordre de **17 000 € par rapport 2025 et de 42 000 € par rapport à l'année 2024** pour les établissements musicaux, **l'absence de subvention pour les conservatoires de plusieurs communes et la baisse de 50 000 € de la subvention destinée à la Cité des Métiers du Val-de-Marne**. La droite s'est abstenue de répondre.

Fatiha Aggoune a également interpellé l'exécutif sur la **faible participation financière de TotalEnergies dans le Fonds de Solidarité Habitat au vu des bénéfices réalisés par cette entreprise**. La droite a défendu ce manque de volonté de la multinationale par le fait qu'aucune obligation ne lui incombait.

Flore Munck est intervenue sur les **baisses importantes dans les aides départementales aux collèges publics et sur la subvention départementale importante délivrée à l'Institut «d'excellence» Louis Germain**. La droite a justifié cette diminution par des **crédits non utilisés par les collèges**, a **invité les conseillers départementaux à inciter les établissements à solliciter des aides départementales et justifié son choix de subvention par sa volonté de soutenir des élèves « à fort potentiels »**.

Enfin, Ibrahima Traoré a interrogé l'exécutif sur **les retards de paiement aux services d'autonomie à domicile**. La droite a **expliqué ces retards de paiement par des soucis informatiques et a assuré avoir procédé à tous les versements**. ●